

tipliées depuis un quart de siècle. Elles apportent la joie dans les cuisines des ouvriers et des travailleurs industriels, le bonheur aux ménagères et aux femmes des cultivateurs, et du confort de l'existence à tous moyennant un prix modique.

Je constate qu'on prélèvera la taxe d'accise sur les armes à feu. Je connais à Toronto une firme qui importe du Connecticut des pistolets de différentes sortes pour les vendre à des jeunes gens de notre ville. N'importe qui peut en acheter dans les magasins de l'avenue Spadina. On les importe du Connecticut. Je me suis plaint au gouvernement, mais il n'a pas agi, bien que les vols à main armée aient été nombreux dans ce quartier. On publie des catalogues illustrés en mentionnant les bas prix. Pourquoi ne ferme-t-on pas ces magasins et ne dispense-t-on pas de la taxe d'accise les achats faits pour la police?

La taxe d'accise de 25 p. 100 vise plusieurs articles qui ne sont plus de luxe mais sont devenus indispensables. Il y a quelques années, une glacière se vendait \$125, mais aujourd'hui, elle coûte le double de ce montant, auquel il faut ajouter la taxe d'accise de 25 p. 100, ce qui met un tel article hors la portée de bien des gens. Etant donné la grande expansion qu'a prise l'industrie de l'énergie électrique, le Gouvernement a eu tort d'imposer cette taxe.

M. MacNICOL: Dans sa réponse à l'honorable député de Lake-Centre, le ministre a dit d'abord qu'il avait imposé les taxes d'accise et autres parce que nos réserves de devises américaines menaçaient de s'épuiser. Voilà une excellente raison d'agir, en effet. Pourquoi cependant le Gouvernement n'a-t-il pas pris des mesures pour la conservation de nos ressources en dollars des Etats-Unis l'an dernier, alors que nos réserves tombaient soudain de plus d'un milliard à quelque 500 millions? Au cours de 1946, nous avons importé des Etats-Unis du charbon d'une valeur totale d'environ 125 millions. J'imagine que ce chiffre a augmenté en 1947. Or il y a exactement un an, une société houillère d'Alberta annonçait à grands frais dans les journaux de Toronto, et d'ailleurs je suppose, qu'elle mettait en vente du charbon d'aussi bonne qualité que la houille sèche importée d'outre-frontière. Je l'ai examiné moi-même. J'ai tenté de faire éclater le charbon en le frappant à coups de marteau. On le désigne dans le commerce sous le nom de Canthracite. J'ai découvert qu'il était très dur et qu'il brûlait en dégageant beaucoup de chaleur. La société en cause réclamait simplement l'établissement d'une voie ferrée reliant les abords de High-

[M. Church.]

River à la mine, située dans les contreforts des Rocheuses. Je me suis demandé pourquoi le Gouvernement ne favorisait pas l'utilisation de la houille sèche au Canada tout en nous permettant d'économiser les 125 millions que nous affectons à l'achat de charbon aux Etats-Unis.

Le ministre a laissé entendre que grâce à la taxe d'accise sur les glacières électriques et sur d'autres articles de même nature, dont un certain nombre sont faits d'acier, nous avons épargné une certaine quantité de devises américaines. J'ai relevé des chiffres. Je constate, par exemple, qu'en 1946, nous avons importé pour une valeur de 491 millions de dollars de fer et de produits du fer. A titre d'homme d'affaires, si, il y a un an, j'avais fait partie du Gouvernement, j'aurais certainement activé notre production de fer, encouragé sa transformation en acier au pays même et, de la sorte, épargné plus de devises américaines.

En terminant, je veux rappeler que l'an dernier nous avons importé pour une valeur de 100 à 150 millions de dollars de pétrole et de produits du pétrole. J'ignore combien le Canada peut produire de pétrole; mais je sais fort bien qu'à Norman-Wells, on trouve au moins cinquante puits inexploités. Peut-être faudrait-il construire un pipe-line si on ne peut transporter ce pétrole par chalands-citernes, ce qui est possible. Voici la question que je me pose: est-ce que, depuis un an, le Gouvernement a fait tout ce qu'il a pu pour l'exploitation de ces trois matières, afin d'éviter aux Canadiens l'obligation d'acheter aux Etats-Unis? Si le Canada avait produit plus de fer et d'acier, il aurait épargné ces devises américaines. De même pour le pétrole. Si nous nous étions servi de notre jugement, nous aurions employé le charbon canadien dont notre sol contient, paraît-il, un cinquième des approvisionnements mondiaux; encore là nous aurions épargné des devises américaines. J'ai vu brûler le nouveau charbon d'Alberta, le Canthracite. Si nous avions aidé la direction de cette société, quelle qu'elle soit, à faire venir de l'antracite, nous aurions épargné beaucoup plus de dollars des Etats-Unis. Je vous exposerai le point de vue de l'homme d'affaires, monsieur le président. Les honorables représentants de Lake-Centre et de Kindersley et d'autres honorables députés ont traité de façon splendide l'aspect constitutionnel de la question. Cependant, en ma qualité d'homme d'affaires, j'aborderai la question sous un tout autre aspect. Je m'efforcerais d'extraire de notre sol et de produire au Canada ce dont nous avons besoin afin d'économiser nos dollars américains.